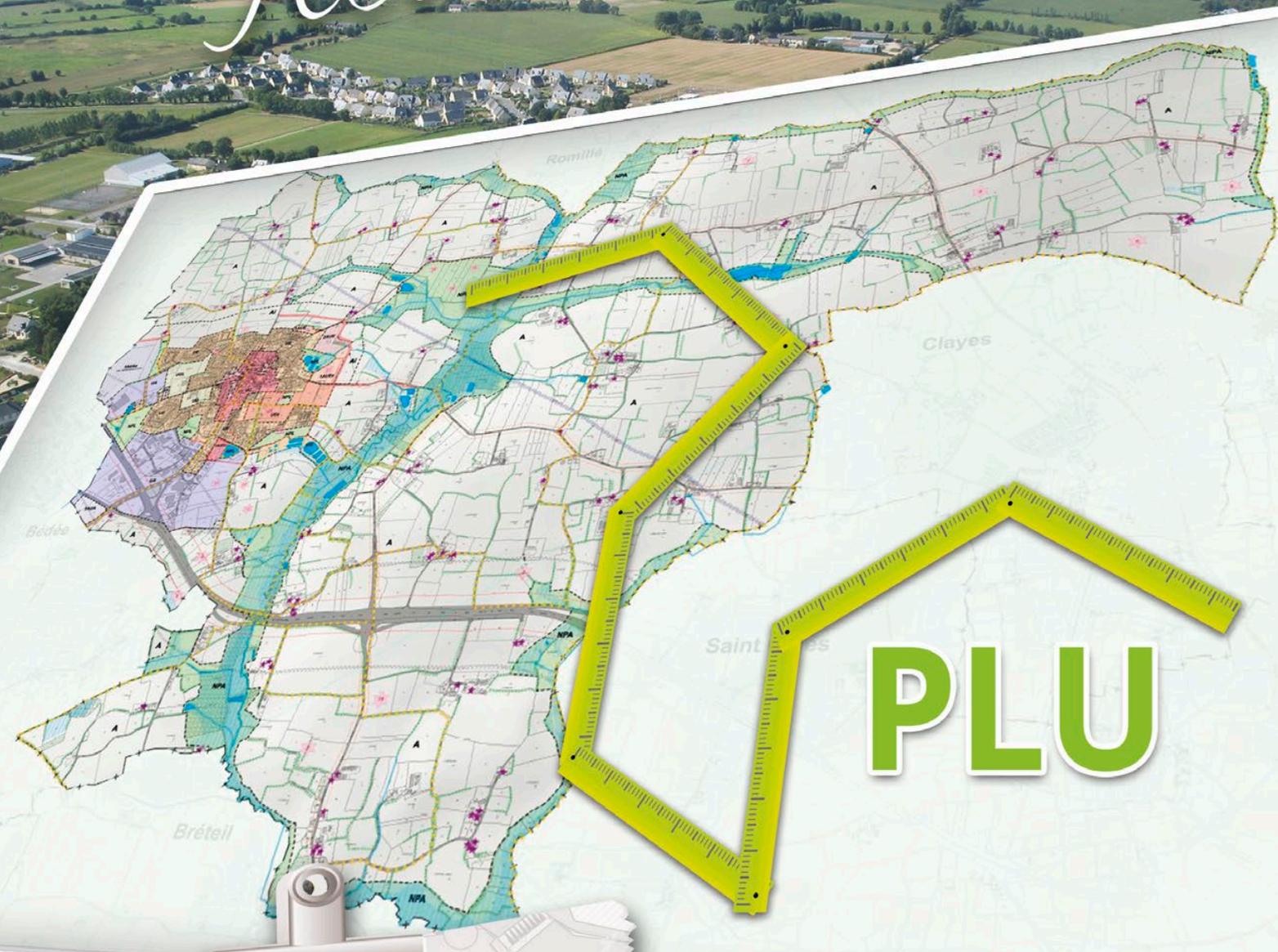


Vivre à Beumelleuc

Janvier 2016
BULLETIN
MUNICIPAL
N° 106



PLU

DOSSIER CENTRAL :

Le Plan Local d'Urbanisme,
vers un NOUVEAU projet de territoire



Édito	p. 1
Aménagement du territoire - Cadre de Vie - Urbanisme	p. 2
Enfance - Jeunesse - Scolaire	p. 6
Action Sociale	p. 7
Dossier : Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)	p. 9
Communication	p. 14
Sports - Loisirs - Culture	p. 17
ALSH Mélimélôme	p. 18
Médiathèque La Parchemine	p. 19
Comité de Jumelage	p. 21
Etat Civil	p. 22
Questionnaire « mise en place d'un marché »	p. 23

Responsables de publication : Patricia Cousin, maire
et Marie-Noëlle Guillemois, élue déléguée à la communication
Réalisation maquette : Sylvie Collette (agent municipal)
Impression ALJ Création - Montfort-sur-Meu
Distribué par C-Près - Pleumeleuc



La répétition des attentats terroristes à travers le monde et particulièrement en France fait de 2015 une année tragique et historique. Souhaiter alors la bonne année, dans ce premier édito 2016, pourrait paraître illusoire. Bien au contraire, puissions-nous croire que l'élan d'unité et de solidarité qu'ont suscités ces actes odieux et le besoin vital de sécurité se poursuivent dans le respect de nos valeurs pour cette nouvelle année qui s'ouvre devant nous.



Après le temps de l'émotion, du deuil et de l'indignation, notre devoir envers les victimes en 2016 est de ne pas les oublier. Ne pas oublier cette solidarité et cette unité. Ne pas oublier que le « *vivre ensemble* » n'est ni un acquis, ni une évidence mais qu'il se construit pas à pas. Ne pas oublier qu'une mémoire qui se perd fait remonter inexorablement les erreurs du passé.

Aussi, que cette année 2016 soit synonyme de plus de paix et d'un « mieux vivre ensemble », heureuse et prometteuse pour nous tous!

Le printemps 2016 va être marqué par la fin des travaux de la place de l'Eglise et de la 3^{ème} visite de notre ville jumelée Llanfairfechan (séjour du 1^{er} au 4 juin).

Même si la vie sociale se déplace en d'autres lieux, la nouvelle place de l'Eglise de Pleumeleuc demeure le cœur historique et un lieu emblématique de rassemblement et d'animation locale. Aussi, son inauguration prévue le samedi 4 juin sera l'occasion de créer un grand moment festif entre nous, habitants, associations, élus et nos amis gallois.

L'année 2016 devrait voir aussi l'aboutissement du Plan Local de l'Urbanisme. En remplacement du Plan d'Occupation du Sol actuel, c'est un véritable outil juridique, opérationnel et stratégique essentiel pour maîtriser et conduire le développement de Pleumeleuc pour les dix années à venir. Le dossier central de ce bulletin lui est donc consacré.

Bonne lecture à tous !
Cordialement

Patricia COUSIN, Maire

Aménagement du territoire - Cadre de vie - Urbanisme (Albert Delamarre)

➤ Aménagement du centre bourg

Depuis fin septembre, les entreprises sont à pied d'œuvre. Pilotées par M. MARIE, de l'Atelier du Marais (Fougères), les premières interventions ont été réalisées par l'entreprise de maçonnerie Barthelemy de Chantepie. Ces travaux consistaient, notamment, en la réfection des joints du mur périphérique de l'église et la mise en place de nouveaux couronnements en granit breton, la création d'un escalier principal à l'angle Sud-Ouest de l'église et la suppression des escaliers Sud et Est qui laisseront place à la future rampe d'accès réalisée par la société Philmétal de Quédillac.

Quelques semaines après, la société Lemée TP de St Sauveur des landes a débuté son intervention par la pose des réseaux d'eaux pluviales. Depuis, elle réalise les trottoirs et aires de stationnement en béton désactivé en commençant par la partie nord.

Les conditions climatiques favorables, ainsi que le sérieux des entreprises intervenant sur ce chantier, nous permettent aujourd'hui d'être en avance sur notre planning initial. Cet avancement efficace, bien que représentant une gêne ponctuelle aux riverains, permet de libérer plus vite les emprises de travaux et donc un rétablissement des accès plus rapidement.

Après le nord de l'église, la rue de Bréal et la rue de Romillé, les travaux s'enchaînent avec la rue de Clayes en passant par la future place basse pour finir par la place haute et la rue de Rennes.

Les rues de Bréal et de Bédée se verront alors attribuer un seul et unique sens de circulation en direction de la place de l'Eglise.



*Pose des bordures à l'angle de la rue de Bréal
et la rue de Bédée*



*Réalisation du béton entre la rue de Bréal
et la rue de Romillé*

Le béton désactivé : Il s'agit d'un béton relativement classique dans lequel le ciment est de couleur plus claire que le ciment habituellement gris. Les graviers classiques de couleur grise et aux angles saillants sont remplacés par des graviers de couleur jaune et de forme arrondie. Cette particularité a un but esthétique qui sera révélé après application d'un « désactivant » (ici de couleur rose). Ce désactivant empêche le durcissement du béton en surface pendant que la prise s'opère dans le reste de la dalle. Un simple lavage au nettoyeur haute pression suffit à enlever cette pellicule et révéler le fameux granulat.



Un jeune Pleumeleucois sur le chantier de la place de l'Eglise

Natif et habitant de Pleumeleuc, Pierre LEDUC, 18 ans, est apprenti chez «Barthélémy» de Chantepie, entreprise de maçonnerie intervenue sur le chantier de réaménagement la place de l'Eglise.

Tu as travaillé sur le réaménagement de la place de l'Eglise de ta commune, un chantier important pour ses habitants. Qu'as-tu ressenti ?

Le fait de travailler sur un chantier comme celui-ci sur ma commune a été valorisant, surtout pour les années à venir. Je pourrai dire « j'ai participé à la transformation de cette place ! ». C'est un peu comme si j'y laissais mon empreinte...

Et puis, ce qui m'a amusé c'est que, sur le chantier, tous les jours des habitants me reconnaissent et venaient me dire bonjour !

En apprenant que j'allais travailler à Pleumeleuc, j'y ai tout de suite vu un avantage certain : le temps de trajet ! Du coup, je me levais plus tard le matin.

T'es-tu davantage senti impliqué ?

Forcément je me sentais un peu plus impliqué que sur un chantier d'une autre commune, il ne fallait pas le « rater ». Mais je suis resté aussi consciencieux que sur un autre aménagement.



➤ Programme de voirie 2016

Présenté lors du comité aménagement-VRD (Voirie-Réseaux-Divers) du 5 décembre 2015, ce programme permettra :

- d'aménager de façon définitive le parking de la rue de l'Orme ;
- de créer un aménagement au niveau du 1, rue de Rennes afin de rendre accessible le bâtiment et les sanitaires publics, installés fin 2015, depuis la rue de Rennes ;
- d'avoir un programme de réfection ponctuelle de la voirie. Ce que l'on appelle le PATA (Point A Temps Automatique). Ce procédé permet de « réparer » les voies et de garantir leur longévité face aux infiltrations d'eau pluviales ;
- d'aménager un parking au Pré Biniau. Point de départ du sentier d'interprétation de la Vaunoise, ce parking totalisera une quinzaine de places qui seront végétalisées pour conserver l'aspect naturel.



➤ La réduction des déchets, ça s'apprend : compostage au restaurant scolaire !

En décembre dernier, la municipalité a inauguré un nouveau site de compostage au restaurant scolaire, Les Petits Gourmets, en partenariat avec Montfort Communauté et le SMICTOM centre-ouest. L'objectif est de réduire les déchets et de les valoriser en compost sur la commune. Il sera utilisé par le service technique municipal pour l'entretien des espaces verts.

Epluchures de légumes ou de fruits, restes de pain ou de repas,... autant de matières organiques que l'on ne retrouvera pas dans les poubelles du restaurant scolaire de Pleumeleuc, et c'est tant mieux !



D'abord testé pendant 2 semaines en juin dernier, le compostage est devenu une pratique quotidienne pour l'équipe du restaurant scolaire. Rapidement, la réduction du volume d'ordures ménagères a été significative.

Ce projet revêt également une dimension pédagogique puisque les enfants sont invités à participer à la gestion du site de compostage lors de sensibilisation en classe, en périscolaire ou au centre de loisirs.



Trier ses déchets, c'est un éco geste parmi tant d'autres qui peut être appliqué que ce soit dans les bâtiments publics, à la maison, au travail, à l'école, en vacances, lors de déplacements... Il doit être une préoccupation de tous, communes, habitants et entreprises.

Enfance - Jeunesse - Scolaire (Sylvie Dersel et Patrick Le Texier)

➤ Espace Jeunes - Allo Ween ? Ici Trouille !

A chaque vacances, son lot d'activités. Si les sorties « Space Laser », « bowling » et « patinoire » ont toujours autant de succès, la période de la Toussaint est aussi le temps des grands jeux effrayants et des films d'épouvante !

Une dizaine de jeunes s'est mobilisée, la première semaine, autour du projet : « Jeu de la chauve-souris ». Il s'agit d'un grand jeu d'Halloween préparé, organisé et animé par l'Espace Jeunes pour les enfants du centre Mélimélôme. Ainsi, au bout d'une semaine d'intenses préparations et décoration de la salle des sports, les enfants du centre de loisirs étaient invités au manoir du comte de Crousti-Bat (Justin T.) pour y rencontrer ses habitants aussi étranges et amusants que laids et effrayants !



Merci à tous les petits monstres pour leur investissement et leurs magnifiques déguisements ! (Alexis, Laura, Camille, Thomas, Justin, Clarisse, Théodore, Mathys, Romain et Sam. Mais aussi les CM2 : Théo P, Loris, Timothé, Mathis et Théo U.)

La deuxième semaine fut principalement marquée par le tournage du troisième opus de « Paranormales Activités », le projet cinématographique de l'Espace Jeunes. D'ailleurs, si vous n'avez pas encore vu les précédents films, ils sont visibles sur le Blog de l'Espace Jeunes :

(<http://jeunesse-pleumeleuc.blogspot.fr>). Et si vous attendez avec impatience la suite de nos créations filmées, le troisième volet est désormais tourné et attend d'être monté. Sortie prévue pour 2016 !



*Photo du tournage de
« Paranormales Activités 3 ».*

L'équipe: Andréa, Romain, Alexis, Jazz, Justin, Maëlle, Juliette, Laura, Clarisse, Louisa et Arthur.

Action Sociale (Anne-Marie Le Nabour)

➤ Le repas du CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a convié les habitants de Pleumeleuc, âgés de 70 ans et plus, à son traditionnel repas le dimanche 11 octobre 2015. Mme Patricia COUSIN, Maire de Pleumeleuc, et Mme Anne-Marie LE NABOUR, adjointe, ont accueilli les soixante-quinze convives à la salle des associations. Le repas était présidé par la doyenne, Mme Bernadette BETHUEL, 95 ans, et les doyens Mrs Gilbert LAFAYE et Louis COLLIAUX, 91ans tous les deux.



Cette année, ce repas, préparé et servi par «La Spérance», a bénéficié d'une animation inoubliable pour l'ensemble des convives. Le nouvel animateur, Mr Henri MERVEILLE, a su trouver les chansons et les musiques pour faire danser un grand nombre de personnes, mais aussi faire chanter plusieurs d'entre elles avec des succès populaires appréciés par tous, dans une ambiance conviviale.



➤ Les colis du CCAS



Les personnes âgées de 80 ans et plus n'ayant pas pu partager le repas du CCAS ont reçu un colis (panier gourmand) confectionné par les membres du CCAS.

La distribution est intervenue pendant la période des fêtes de fin d'année. Ce fut ainsi une occasion pour les membres du CCAS de rendre visite aux aînés de la commune, à leur domicile ou dans un établissement spécialisé.

➤ La collecte de la Banque Alimentaire

Le CCAS a mobilisé des bénévoles le vendredi 27 et le samedi 28 novembre 2015 pour organiser la grande collecte annuelle de denrées alimentaires et produits de première nécessité, à l'entrée du magasin Leclerc de Pleumeleuc. Les bénévoles se sont relayés toutes les deux heures. Il faut souligner la forte implication des jeunes de l'Espace Jeunes avec leur animateur, Valentin, et cela déjà depuis plusieurs années.

Les donateurs ont une nouvelle fois, fait preuve d'une belle solidarité : 2 097 kg de denrées ont été récoltées. Un grand merci à tous !

➤ La cérémonie du 11 novembre

La cérémonie devant le monument aux morts pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a rassemblé cette année une soixantaine de personnes, en présence de Mme Patricia COUSIN, Maire, Mr Raymond BETHUEL, président des anciens combattants de Pleumeleuc et Mr Bernard DENOUAL, secrétaire départemental des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc (PG-CATM).

Le jeune Justin TOUBEL (plus jeune citoyen de la Paix de Pleumeleuc) a débuté la cérémonie par la lecture d'un message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et victimes de guerre).

La cérémonie s'est poursuivie par une double décoration pour Mr André LECHAUX : médaille commémorative d'Algérie remise par Mr Bernard DENOUAL et médaille de reconnaissance de la Nation remise par Mme Patricia COUSIN.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité, a clôturé la cérémonie.



Dossier : Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Vers un nouveau projet de territoire

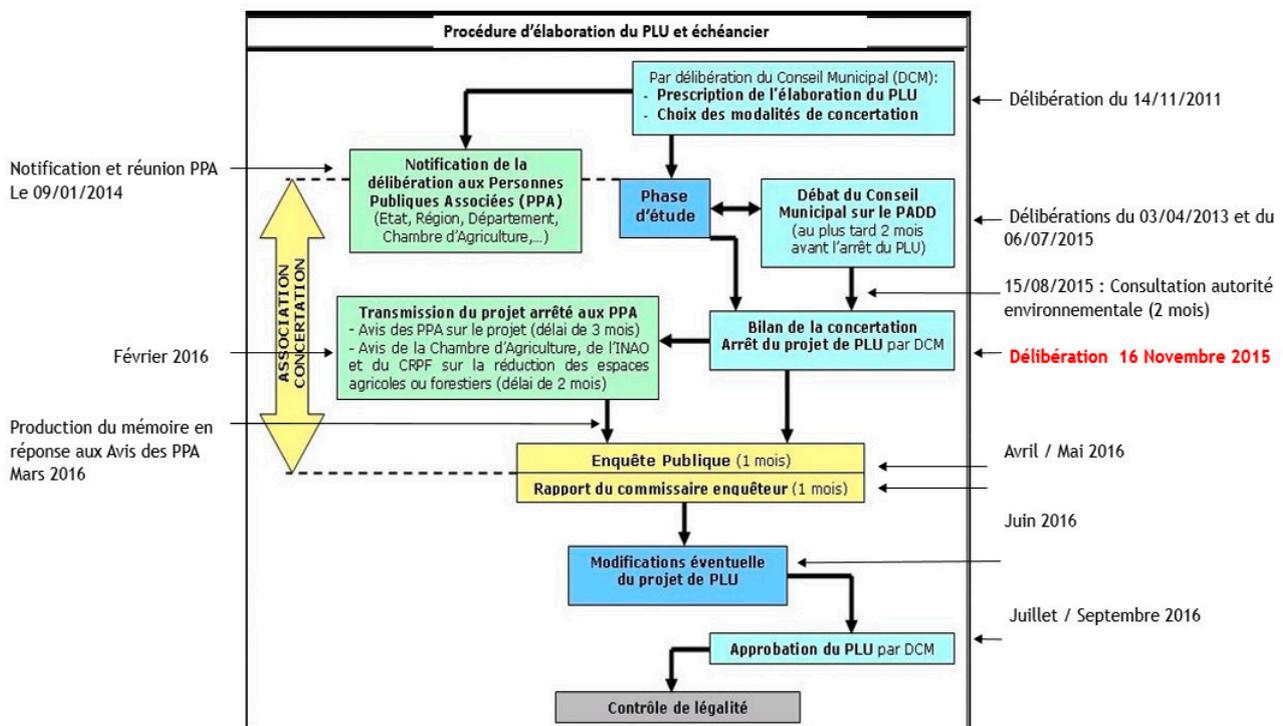
La construction ou les travaux que vous envisagez de faire sur la commune doivent être conformes aux règles contenues dans le document d'urbanisme de Pleumeleuc. En 2011, La municipalité a décidé sa révision en élaborant son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de s'adapter aux multiples évolutions (demandes des administrés, cadre législatif, organisation territoriale...). Depuis juillet 2015, l'instruction des autorisations d'urbanisme n'est plus assurée par l'Etat mais par Montfort Communauté.

1. Où en est le PLU ?

Le PLU est donc le document d'urbanisme de la commune qui planifie la stratégie globale d'aménagement et de développement du territoire. Son élaboration vient de connaître une étape majeure dans sa procédure : l'arrêt du projet et le bilan de la concertation, voté lors du conseil municipal du 16 novembre 2015.

Pendant toute la durée du projet, l'élaboration du futur PLU s'est faite avec la participation active des habitants de Pleumeleuc et des partenaires locaux (Pays de Brocéliande, Montfort Communauté, DDTM...). La concertation s'est déroulée sous différentes formes : registre, réunions publiques, réunions ouvertes aux partenaires publics associés, permanences des bureaux d'études, différents supports de communication, débats publics en conseil municipal...).

La procédure du PLU :



A ce stade de la procédure, il s'agit maintenant de transmettre le dossier aux Personnes Publiques Associées (PPA) qui auront 3 mois pour faire un mémoire en réponse.

2. Quel est le projet politique à l'horizon 2024 ?

Pour la décennie à venir, la volonté politique des élus est définie dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fait partie intégrante du PLU dont voici des extraits.

"Face à l'enjeu foncier et au poids de l'agriculture, les communes bretonnes doivent réinventer un modèle de développement pour accueillir les nouveaux habitants et les entreprises sur leur territoire. Pour Pleumeleuc, le Conseil Municipal a la responsabilité de positionner aussi cet enjeu au cœur du futur projet urbain en respectant son environnement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) est la clé de voûte du Plan Local d'Urbanisme car il exprime les intentions du Conseil Municipal pour la décennie à venir. En effet, au delà de l'urbanisation déjà engagée en terme d'habitats et d'activités économiques, il précise le projet d'évolution et de développement de la commune.

Préservation et valorisation du patrimoine communal (architectural, paysager, environnemental...), densification, renouvellement urbain et dynamisation du centre représentent les idées forces de ce P.A.D.D. Préserver le cadre de vie attractif et solidaire de Pleumeleuc, tel est le défi à relever et à partager avec le plus grand nombre de citoyens".

Patricia Cousin, Maire.



• Habiter entre ville et campagne

Située sur l'un des axes majeurs du département, à proximité de Rennes, Pleumeleuc marque l'entrée de Montfort Communauté et du Pays de Brocéliande.

Profitant de cette dynamique périurbaine, elle attire une population de jeunes ménages et un grand nombre d'entreprises.

Son caractère rural est marqué par l'importance de sa campagne ; un habitat dispersé sur quatre-vingt-dix-sept lieux-dits et un vaste territoire agricole.

Pour ses habitants, la municipalité souhaite poursuivre son développement en maintenant la complémentarité entre ville et campagne, en encourageant le déploiement du très haut débit. Il est prévu la création de 252 logements environ, dans l'agglomération uniquement, pour atteindre une population de l'ordre de 3 600 habitants à l'horizon 2024.

Cette orientation doit conduire au maintien de l'outil agricole en interdisant le mitage (multiplication de résidences dans un espace rural) et l'étalement urbain liés aux extensions excessives des zones d'habitat diffus. Elle aura aussi pour effet la préservation de modes de vie à la campagne, tout en favorisant l'animation du centre-ville.

• *La dynamique du centre, un enjeu prioritaire*

Le développement du bourg de Pleumeleuc s'est construit autour de la place de l'église. Celle-ci forme avec les équipements structurants le cœur de l'agglomération. Chaque jour, la plupart des habitants s'y croisent et c'est autour de ce lieu de vie que peuvent naître les échanges. Néanmoins, la facilité des déplacements automobiles en perturbe aujourd'hui la lecture. La commune souhaite affirmer cette centralité, repère de son histoire et vitrine de la qualité de son cadre de vie.

Il s'agit de valoriser le lien social par la proximité des services et des commerces, de l'activité économique et des emplois, dans une agglomération empreinte de sa campagne environnante en :

- développant une offre de services et d'activités au cœur de la ville,
- marquant sa proximité piétonne,
- préservant et en valorisant les espaces naturels en limite de l'agglomération,
- terminant l'aménagement de la zone du Bail,
- poursuivant la dynamique communautaire : la réalisation du Parc d'activités Le Meulier-Gabrielles et l'extension de la zone d'activités du Domaine.

Dans l'espace communautaire, il s'agit aussi de rendre plus lisible la proximité de Pleumeleuc et de Montfort-sur-Meu dans une complémentarité d'offres de services, également en lien avec Bédée.

3. Que contient le PLU ?

• *Le contenu réglementaire du PLU*



Le PLU comprend différents documents obligatoires :

- le rapport de présentation (diagnostic territorial, analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles, besoins répertoriés)
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui expose le projet d'urbanisme et définit notamment les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) par secteur qui comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat (densité et mixité sociale), les déplacements, etc.
- le règlement écrit et graphique qui délimite les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixe les règles générales d'urbanisation
- les annexes (ex : servitudes, emplacements réservés, schémas des réseaux, etc.).

• *Zoom sur les évolutions réglementaires*

Depuis la décision d'élaborer le PLU en 2011, le code de l'urbanisme a reçu de nombreuses évolutions qui ont dû être prises en compte au fur et à mesure dans la traduction du projet : loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24.03.2014 - loi LAAF (loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt) du 13.10.2014 - loi dite «Macron» du 06.08.2015.

Un des enjeux évoqués en permanence dans ces textes porte notamment sur la prise en compte, par le PLU, des constructions liées à l'habitat en campagne, où les constructions d'extensions et de bâtiments annexes sont de nouveau autorisées.

4. Comment s'inscrit le PLU dans les grands projets d'aménagement urbain ?

Les enjeux urbains sont multiples : économie de l'espace, renouvellement urbain et revitalisation, mixité sociale, mixité habitat/activités, maillage des cheminements doux, qualité paysagère... Le PLU y répond notamment dans les gros projets d'aménagement.

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, le PLU prévoit la densification de son centre-ville grâce à du foncier à urbaniser qui permettra de limiter l'étalement urbain. Actuellement, sont lancés l'aménagement de la place de l'Eglise et l'ilot rue de Romillé (phase de consultation de maîtrise d'œuvre). Ces opérations urbaines vont contribuer à réaffirmer la centralité du cœur de bourg.

• L'aménagement de la place de l'Eglise

La requalification de la place de l'Eglise qui est en cours de travaux passe par des améliorations tant fonctionnelles qu'esthétiques. Les flux piétonniers, l'image routière, les rayons de giration, le stationnement, la qualification du pourtour de l'église, le travail sur les lieux de vie et de convivialité sont autant d'éléments qui ont guidé la réflexion de l'aménagement.

• L'aménagement de l'ilot rue de Romillé

Dans ce secteur, le PLU prévoit une opération d'aménagement répondant aux enjeux urbains précités. Ce projet qui a été décidé par le Conseil Municipal du 14/09/2015 est en phase de consultation de maîtrise d'œuvre. La réalisation de cette opération d'aménagement visera l'intégration d'un volet logements, la création d'une maison de santé pluridisciplinaire ainsi que la création de voirie, l'amélioration des liaisons piétonnes et du stationnement limitrophes à la place de l'Eglise. La qualité environnementale, architecturale et paysagère de ce projet en est également une composante essentielle.



• L'aménagement de la zone d'activités le Meslier-Gabrielles

La communauté de communes, Montfort Communauté, a retenu ce site pour développer un nouveau parc d'activités destiné à accueillir des activités industrielles et artisanales.

D'environ 27 hectares, cette future zone est particulièrement bien située le long de la RN 12, à cheval sur les communes de Bédée et Pleumeleuc. Les enjeux d'aménagement qui ont guidé le dessin du projet, en conformité avec le futur PLU, portent notamment sur son intégration architecturale et paysagère en lisière du bourg de Pleumeleuc, la préservation et le renforcement de la trame paysagère existante.

A ce stade de la procédure de l'élaboration du PLU, il va être soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées et mis à l'enquête publique. Si aucune modification majeure n'est demandée, le PLU deviendra opposable aux tiers à compter de son approbation par le Conseil Municipal prévue à l'automne 2016.

Avec ce PLU qui concrétise un travail de longue haleine des élus, se dessine, au travers des différents enjeux, le projet de Pleumeleuc pour les 10 ans à venir.

Communication (Marie-Noëlle Guillemois)

➤ Ca s'est passé à PLEUMELEUC !

La Bretagne franchit le cap des 2 000 fermes bio et c'est à Pleumeleuc !

Lundi 19 octobre 2015, la FRAB (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne) et les GAB de Bretagne (Groupement d'Agriculteurs Biologiques) ont célébré ce cap symbolique sur notre commune.



Convertir son exploitation agricole traditionnelle en exploitation bio engendre de nouveaux investissements et une variation de rendements. Pour aider l'agriculteur dans l'étude de son projet, il existe un dispositif financé par l'Etat et la Région pour accompagner la conversion en AB (Agriculture Biologique), appelé « Pass'Bio » et divisé en deux étapes « Le Pass'Bio Diagnostic » et le « Pass'Bio Suivi »

Le Conseil Régional propose également, parmi d'autres aides de l'Etat, une aide aux investissements matériels spécifiques à la bio à hauteur de 20% du coût HT.

Ainsi, bénéficiaire de ces aides, Richard LEDUC, agriculteur pleumeleucois de 48 ans, vient de sauter le pas en faisant basculer son exploitation laitière en ferme bio. Sa ferme est la 2 000ème à franchir ainsi ce pas en Bretagne. La part des fermes bio représente désormais 5,8 % des 34 000 fermes bretonnes. Un long mouvement de fond qui part de loin : 1 % seulement en 2004, plus de 1 000 exploitations agricoles passées en bio en 7 ans.

En début d'année, Richard LEDUC se convertit au bio en abandonnant la partie viande pour se concentrer uniquement sur le lait : « L'idée, c'est de tendre vers plus d'autonomie en donnant plus d'herbe dans l'alimentation des vaches par exemple. Alors que dans l'agriculture conventionnelle, on dépend beaucoup plus des autres, notamment pour la nourriture des bêtes » (interview dans « 20 minutes » du 19/10/2015). Richard LEDUC est convaincu d'avoir pris la bonne décision pour lui et sa famille.

➤ De nouveaux supports de communication pour les associations...

Depuis le mois de juillet 2015, des planimètres (panneaux d'affichage publicitaire) sont installés sur la commune : à l'angle de la rue Pasteur/avenue de la Vaunoise, rue de Romillé et rue de Rennes.

L'implantation de ces quatre supports publicitaires est la contrepartie de la gratuité de l'abri-voyageur au nouvel arrêt de bus, rue de Bédée¹. Leur financement et entretien sont à la charge de la société AFFIOUEST, sans aucun coût pour la commune.

Grâce à ces nouveaux supports de communication, les associations pourront désormais annoncer leurs principales manifestations (celles qui drainent un large public même hors de Pleumeleuc) sur l'une des faces de chaque planimètre (l'autre face étant réservée aux annonces publicitaires). La société AFFIOUEST, seule chargée de la gestion de l'affichage, n'intervient que quatre fois dans l'année.

Prenant en compte cette contrainte et avec un avis favorable du comité « aménagement du territoire et cadre de vie », la municipalité a fait un choix de répartition pour l'affichage :

- ⇒ Les vœux de la commune,
- ⇒ Les manifestations du printemps et de l'été,
- ⇒ La fête du 14 juillet,
- ⇒ Les manifestations de l'automne et de l'hiver.

En plus de ces planimètres, sera proposé en 2016 un panneau d'affichage libre pour les associations de Pleumeleuc. Cette question sera abordée dans le cadre de la révision du volet communication de la commune avec les associations.

Avec ces nouveaux supports de communication, la municipalité espère voir ainsi disparaître l'affichage sauvage et non autorisé qui se dissémine un peu partout sur la commune.



... une modification du contenu du bulletin

Dans un souci d'équilibre et de complémentarité entre les différents supports de communication, le parti pris a été de ne plus demander d'une manière systématique un article à chaque association. Bien évidemment, la demande de faire paraître un article sur une manifestation à caractère événementiel restera toujours possible.

Suivant la nature de l'information, Pleum'infos, le site internet, les planimètres et le prochain panneau d'affichage libre seront toujours mais, de manière différente, à la disposition des associations.

¹ Voir bulletin N° 105 – Juillet 2015

➤ Affiches actuellement sur votre commune

leumeleuc À VOS AGENDAS !

27 MARS 2016 CHASSE AUX ŒUFS

Vide GRENIER **10 AVRIL 2016**

29 MAI 2016 FÊTE DE LA FRAÏSE

leumeleuc À VOS AGENDAS !

Du 1^{er} au 5 JUIN 2016 ACCUEIL DES Gallois

FÊTE COMMUNALE **4 JUIN 2016**
AVEC L'INAUGURATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

10-11-12 JUIN 2016 FÊTE DE LA MUSIQUE

Sports - Loisirs - Culture (Anne-Sophie PATRU et Christophe Leduc)

➤ Le bénévolat récompensé

"Le bénévolat est une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif..."

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles, lesquels s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé, l'action sociale, la défense des droits, la défense de l'environnement et de la biodiversité ou encore l'éducation"

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

La force et la richesse de notre tissu associatif, c'est avant tout des hommes et des femmes qui le composent. Nombreuses sont les personnes qui donnent de leur temps au service des autres, que ce soit au sein d'une association ou pas, comme l'aide aux devoirs auprès des enfants ou les permanences à la médiathèque, par exemple. Dans cette société de consommation, il faut reconnaître ceux qui s'investissent pour le bien-être dans la commune.

C'est dans cet esprit que, cette année, la commission «Sports Loisirs et Culture» a mis en place le prix du Bénévolat. Cette distinction s'appuie sur un règlement consultable sur internet et avec des critères objectifs.

L'engagement personnel et social, la détermination, la capacité à mobiliser et l'innovation seront autant de critères qui permettront d'apprécier et de distinguer la candidature. Un comité de sélection arbitrera les candidatures présentées par les associations et désignera les vainqueurs.

Afin d'encourager ce dévouement chez nos jeunes, la commission proposera de récompenser un jeune de moins de 25 ans parmi les trois lauréats retenus.

Pour l'année 2015, la commission « Sports Loisirs et Culture » a décidé d'initier la démarche de reconnaissance du bénévolat pour trois personnes qui ont marqué la vie associative de Pleumeleuc cette dernière décennie :

- M. Thierry RUBIN, président du Basket pendant 14 ans, qui a préservé un dynamisme grâce au rapprochement Bédée/Pleumeleuc et la création d'entente ;
- M. François HELLOCO, successivement président de l'AS Football, Président de l'ASP et membre de l'office cantonal des sports ;
- M. Alain MULLIE, président des Sentiers de la Vaunoise et fervent défenseur du patrimoine culturel et naturel de Pleumeleuc.



Ces trois personnes ont rayonné sur la vie associative de Pleumeleuc. Chacun avec un style différent. A la base, il y a la passion puis la conviction, l'engouement et l'aboutissement de soi.

➤ Des vacances « épouvantables » !

Les vacances de la Toussaint ont été marquées par la visite de monstres, sorcières et autres squelettes au centre de loisirs.

Deux semaines ponctuées par la porte ouverte d'une maison hantée organisée par les ados de l'espace jeunes, l'élection de la miss monstre 2015 et un grand jeu de piste où les enfants ont dû utiliser des pouvoirs magiques pour défier des monstres.



➤ Des pommes pour les Restos du Cœur



Comme tous les ans, les enfants du centre de loisirs se sont mobilisés pour les «Restos du Cœur» dans le cadre d'un projet humanitaire : ils ont ramassé des pommes.

Les pommes sont ensuite revendues à Mr Berthelot de la cidrerie «Coat Albret» et des fonds sont ainsi récoltés pour l'association.

Cette année, grâce à l'aide des bénévoles de l'AMAP, et malgré un temps pluvieux, nous avons ramassé 750 kg de pommes ce qui correspond à 120,00 €.

➤ Ça s'anime du côté de la médiathèque !

Vous avez été encore nombreux à participer aux différentes animations qui ont ponctué le dernier semestre 2015.

• Soirée lecture et littérature

Lors de la soirée lecture et littérature, le 20 novembre, des extraits d'œuvre ont été lus par des pleumeleucois tous volontaires et souhaitant partager leur goût pour la littérature. "Les participants sont tombés sous le charme de Du Bellay, Ronsard et Rabelais entre autres." s'enthousiasme Serge Belliard, animateur de la soirée.



• Exposition et concours photos

Du 2 novembre au 12 décembre, les pleumeleucois ont pu découvrir une exposition photos de Mouna Saboni sur "les chemins du monde". A cette occasion, un jeu concours photos a été organisé par l'association PIC de Pleumeleuc sur le thème «les chemins de Pleumeleuc».

• Cycle d'Ateliers d'écriture créative et ludique



Les 14, 28 novembre et 12 décembre, Anne Le-court-Le Breton, écrivain public, auteur de récits de vie, habitante de Pleumeleuc passionnée par la musicalité des mots, a proposé des ateliers d'écriture créative et ludique. De nouvelles séances sont proposées toutes les trois semaines à la médiathèque. N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Une invitation autour d'une table à faire vivre à plusieurs la passion des mots et des livres, dans la bonne humeur et la plus grande simplicité.

• Spectacle de magie

Vous avez été nombreux à venir assister au spectacle de magie le 9 décembre du magicien Strobinieler. Un Spectacle très participatif et plein d'humour pour petits et grands.



• Atelier décoration de Noël « Quilling »



Le 16 décembre, Armelle Komes, de l'association Créa Passion de Pleumeleuc, a présenté le Quilling. Il s'agit d'une technique de loisirs créatifs qui consiste à créer des œuvres d'art originales en coupant et roulant des bandes de papiers. Tout simple et pourtant, le résultat est bluffant ! A l'issue de l'atelier, les participants ont pu repartir avec leurs créations originales et hautes en couleurs.

• Le compte lecteur

Votre carte vous donne accès à un compte lecteur sur le portail du réseau des médiathèques. Il vous suffit de vous connecter en rentrant votre identifiant (numéro de la carte) et votre mot de passe (année de naissance).

Ce compte lecteur permet aux abonnés de :

- consulter la liste des livres à restituer
- prolonger un prêt
- réserver un document
- connaître la validité de son abonnement
- rédiger des avis
- accéder à certaines ressources numériques



• Un hiver tout en couleur dans les médiathèques du Réseau

Du 16 janvier au 5 mars 2016, Montfort Communauté invite petits et grands à découvrir et faire vivre un parcours artistique et culturel riche de formes et de couleurs. Plus de 30 événements sont programmés sur le territoire en partenariat avec la Département d'Ille-et-Vilaine (FDAC, MDIV) et le FRAC.

Aux côtés des œuvres de Vera Molnar, Nikolas Fouré, Jean-Yves Pennec, Jean Michel Lemée, Nicolas Chardon de David Zérah et Hervé Beurel, des livres d'artistes, des ouvrages de littérature jeunesse nourriront les échanges entre les médiathèques et leurs publics.

• Atelier d'initiation à l'art du vitrail pour enfants de 7 à 12 ans : le jeudi 11 février de 10h à 12h.

Vous pouvez retrouver le programme complet des animations sur le Portail du Réseau des médiathèques de Montfort Communauté.

Contact : Stéphanie Lemierre
Médiathèque La Parchemine
14 rue de Rennes
02.99.06.17.91
mediatheque@pleumeleuc.bzh

➤ 2016 : Nos amis Gallois de Llanfairfechan nous rendent visite !

Grâce à l'action de son Comité de Jumelage et d'Amitiés Internationales, Pleumeleuc va profiter de nouveaux échanges en juin 2016 avec Llanfairfechan.

En effet, **du 1^{er} au 5 juin**, nous accueillerons des habitants de Llanfairfechan dans le cadre du jumelage.

Cet accueil se fera autour du thème : « Merveilles en Brocéliande ».

Lors de leur séjour parmi nous, ils auront le plaisir de découvrir :

- ⇒ la forêt de Brocéliande et ses sites de légendes,
 - ⇒ le Parlement de Bretagne,
 - ⇒ le chantier du métro rennais.
- (visites guidées en anglais)

Le comité de Jumelage d'amitiés internationales

- ✚ Décision municipale en septembre 2009 de créer le Jumelage entre Pleumeleuc et Llanfairfechan et de le déléguer à une association, le Comité de Jumelage et d'Amitiés Internationales
- ✚ Création en novembre 2009 du Comité de Jumelage par un groupe de Pleumeleucois
- ✚ Objet statutaire du Comité : *Favoriser les échanges amicaux d'ordre scolaire, professionnel, sportif, culturel, touristique, économique... et organiser des rencontres, visites ou séjours en ce sens. Pour ce faire, l'association aura pour souci d'ouvrir des activités à la participation de toutes les forces individuelles ou associatives.* (Extraits des statuts)
- ✚ Signature de la Charte de Jumelage en juin 2011 entre les deux villes.
- ✚ Accueil d'habitants de tout âge, d'associations dans chaque ville
- ✚ Augmentation de 47 % des adhérents en 3 ans (174 en 2015).

Samedi 4 juin 2016

**Inauguration
de la place de l'Eglise
et
Fête communale
avec nos amis gallois**

Nos jeunes gallois rencontreront également nos jeunes bretons dans les deux écoles élémentaires de Pleumeleuc, mais aussi dans les collèges du secteur !

La municipalité profite de cette venue de la délégation galloise pour inaugurer la place de l'Eglise le samedi 4 juin 2016. Ce sera l'occasion de rassembler autour d'une fête communale tous les habitants qui souhaitent partager un moment festif, convivial et populaire avec nos amis gallois.

L'accueil des gallois, venus en famille, se fera chez l'habitant. Si vous souhaitez vous aussi héberger un ou

plusieurs gallois, aider à l'organisation ou simplement suivre les activités avec nos invités à cette période, n'hésitez à contacter le Comité de Jumelage !

➤ Mais aussi...Vide-greniers organisé par le comité de Jumelage le dimanche 10 avril 2016 !

Comme chaque année, le Comité de Jumelage organise son vide-grenier pour financer en partie ses actions. Pensez déjà à réserver cette date ! Des informations complémentaires seront diffusées par voie de presse et dans le Pleum'infos. Les membres du Comité vous attendent très nombreux vendeurs, acheteurs ou encore pour aider l'équipe organisatrice. Chacun peut y trouver sa place.

Renseignements sur les activités et les manifestations 2016 du Comité
site : <http://jumelagepleumeleuc.internet-35.fr>
mail : jumelage.pleumeleuc@yahoo.fr

Nos joies 2015

19/06	Tom AMELOT	4, rue du Petit Chesnot
23/06	Louis LERAY	21, rue de la Paragère
26/06	Maëva STÉPHAN	7, allée des Chardonnets
26/06	Roméo SIMON	Le Bois
27/06	Baptiste POIRIER	9, square des Alouettes
07/07	Enzo VILBOUX	La Réjolais
09/07	Soline LE FLOCH PELLETIER	3, rue de l'Orme
10/07	Maëline MIGNON	7, square des Fauvettes
03/08	Johanna PAPIN	1 B, rue du Petit Jardin
14/08	Ruben FRÉROUX	12, square des Roitelets
15/08	Elsa COIGNARD	1, square des Roitelets
25/08	Inès HUBERT	2, square des Rossignols
21/08	Nilan GARCIA HUBERT	9, rue de Bréal
30/08	Nina HORHANT	8, allée du Verger
09/09	Tom CHANTEUX	2, allée des Muriers
04/10	Wellan MORELET	3 B, allée du Clos Long
14/10	Lyam MÉTAYER	9, Le Bail
14/10	Thibault HERRAULT JAMIN	10, allée des Chardonnerets
31/10	Betty LEHÉRISSÉ	37, rue du Petit Jardin
03/11	Lizéa HENRY	Beauvais
06/11	Louise ALBERTINI	13, rue des Ruisseaux
08/11	Sacha DARRAS	1, allée du Champ Thomas
23/11	Loris PLET HOUAL	1, allée des Ifs
25/11	Arthur SALMON	7, allée du Champ Macé
23/12	Ewen CARRÉ	14, rue du Petit Chesnot
29/12	Robin LEGROS	5, Le Bail



Tous nos vœux 2015

18/07 Matthieu **MORICE** et Mélodie **BARBEDOR**



Nos peines 2015 - 2016

19/07	Jérôme MOISAN	La Bourgnais
17/08	Marcel PÉNARD	6, allée du Verger
30/08	Pierre BERTHELOT	La Réjolais
09/09	Marcel FOUVILLE	La Motte
18/09	Alexandre GUILLEMOIS	La Daviais
28/11	Ernest LEFEUVRE	2, rue Auguste Sauvée
03/01	Alain DEBROISE	La Boissière



Décès de personnes nées à Pleumeleuc 2015

06/06	Marcelle RENAULT née JAN	née en 1921
08/07	Marcel GESLIN	né en 1940
04/08	Simone HERFRAY née PERRIGAULT	née en 1922
27/09	Marie DELISLE née BÉTHUEL	née en 1920
17/10	Marylène GUEFFIER née SAUVÉE	née en 1961
19/10	Jean MOISAN	né en 1935
22/10	Roger ROCHER	né en 1928
28/11	Ernest LEFEUVRE	né en 1922
27/12	Ange SAUVÉE	né en 1924





Questionnaire auprès des habitants Sur la mise en place d'un marché sur Pleumeleuc

« Sur la nouvelle place de l'Église, la municipalité projette la création d'un marché alimentaire de producteurs au printemps prochain. Lieu convivial par excellence, le marché permettra d'une part, d'offrir des produits saisonniers, de proximité et de qualité et d'autre part, de favoriser des échanges directs entre producteurs locaux et consommateurs mais aussi des rencontres entre les habitants. L'esprit du bien manger et du bien vivre ensemble pour réanimer le cœur de Pleumeleuc ! »

Patricia COUSIN, Maire.

Pour connaître vos attentes sur ce marché, merci de répondre à ces cinq questions.

1) Quel jour serait le plus adapté pour vous pour la mise en place de ce nouveau marché ?

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

2) Souhaitez-vous que ce marché se déroule plutôt ?

En matinée
 En soirée

3) Pensez-vous que ce marché doit se dérouler avec une fréquence :

Une fois par semaine Une fois par mois 1fois tous les 15 jours

4) Fréquentez-vous déjà des marchés ?

Oui Non
Si oui, lesquels ?

5) Seriez-vous prêt à faire vos achats sur le nouveau marché de producteurs à Pleumeleuc ?

Oui Non

Ce questionnaire peut être déposé en Mairie ou
envoyé par mail à l'adresse suivante : marche@pleumeleuc.bzh







Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu **du 21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population, découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants, dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

La Mairie à votre service
 14 rue de Rennes- 35137 PLEUMELEUC
 Tél : 02.99.06.15.60
 Fax : 02.99.06.11.60
 Email : mairie@pleumeleuc.bzh
 Site : <http://www.pleumeleuc.bzh>

Coups de



École maternelle publique Le Petit Prince	Maxime Chollet	02.99.07.16.17
École élémentaire publique Le Petit Prince	Gaëlle Masson	02.99.07.07.10
École privée St-Melaine	Marie-Chantal Abélard	02.99.07.13.03
Restauration scolaire	Pierrette Pradels	02.99.61.20.19
Garderie	Agents municipaux	02.99.07.16.55
Accueil de loisirs (ALSH)	Alexandre Dorchain	02.99.06.15.66 ou 02.99.07.16.55 (Jours d'ouverture ALSH)
Espace Jeunes (collégiens)	Valentin Vuillet	02.99.06.15.60
Médiathèque « La Parchemine »	Stéphanie Lemierre	02.99.06.17.91
Halte garderie parentale « Les p'tits loustics »	Bédée	02.99.06.17.93
Collège public « Jacques Prévert »	Romillé	02.99.23.24.94
Collège public « Louis Guilloux »	Montfort-sur-Meu	02.99.09.06.91
Collège privé « St-Louis Marie »	Montfort-sur-Meu	02.99.09.01.33
Organismes intercommunaux		
Montfort Communauté	Montfort-sur-Meu	02.99.09.88.10
SAUR	Mordelles	02.78.51.80.00
SMICTOM (ordures ménagères)	Saint-Méen-le-Grand	02.99.09.57.26
Syndicat intercommunal de l'École de Musique du Pays de Brocéliande	Montauban	02.99.06.60.54
Services d'urgence		
SAMU 35.....15	Pompiers18 ou 112	Gendarmerie.....17